



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2025

Délibération n° CA 22/2025

Portant sur le rapport relatif à la prise en charge du coût du transport des « tracteurs » entre la Corse et Marseille sur les lignes de délégation de service public maritime dans le cadre du conflit social des dockers

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse s'est réuni le 28 Avril 2025 à 10h00 sous la présidence de Monsieur Jean Félix Acquaviva, Conseiller Exécutif, Président de l'Office des Transports de la Corse, au Grand Hôtel de la Collectivité de Corse à Ajaccio.

Membres présents :

M. ACQUAVIVA Jean-Félix
M. BOCOGNANO Xavier
M. BRADESI Laurent
M. DE PERETTI Nicolas
Mme FERRI Evelyne
M. FILIPPI Jacques
Mme GALLONI D'ISTRIA Eveline
M. GIOVANNANGELI Dominique
M. LUCCIONI Don Joseph
M. ORSONI Marc Aurèle
M. PANZANI Jean-Paul
Mme PIETRI Véronique
M. QUASTANA Paul
M. VANNI Hyacinthe

Conseiller Exécutif, Président de l'OTC
Représentant la Chambre d'Agriculture 2A
Représentant le syndicat Strada Corsa
Représentant le syndicat CFDT
Représentant le syndicat CGT
Représentant la Chambre d'Agriculture 2B
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Représentant l'URAF de Corse
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Représentant le syndicat STC
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Conseiller de l'Assemblée de Corse

Membres ayant donnés pouvoir :

Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette
Mme ANTONINI Danielle
Mme BASTIANI Angèle
M. BINDINELLI Jacques
Mme MARCHETTI Sandra
M. VALDRIGHI Hervé

Présidente de l'Assemblée de Corse
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Présidente de l'ATC
Représentant le syndicat SPTC
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Conseiller de l'Assemblée de Corse

Membres absents ou excusés :

Pour l'autorité compétente par délégation



M. BENZONI Joseph
M. BICCHIERAY Didier
Mme BOZZI Valérie
M. CASTELLI Antoine
Mme LEBOMIN Vanina
M. LECCIA Jean-Baptiste
M. MELA Georges
M. MIAS Patrick
M. SAVELLI Jean-Michel
Mme TIBERI Julia
M. TROJANI Paul

Représentant la CCI de la Corse du Sud
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Représentant le syndicat CGC
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Représentant le syndicat FO
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Représentant la CRMA de Corse
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Représentant la CCI de la Haute Corse

Membre de plein droit :

M. Jérôme FILIPPINI, Préfet de Région, Préfet de la Corse du Sud, représenté par M. Alexandre LALLEMENT, chargé de mission mobilités-énergie au Secrétariat Général pour les Affaires de Corse.

Membres avec voix consultative :

M. SANTONI Jean-François Directeur Général de l'OTC
Mme STAEBLER Martine Payeur de Corse

Assiste de plein droit à la réunion du Conseil d'Administration :

Mme TOMASI Muriel représentant le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse au titre de la Tutelle (absente excusée)

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse

- **Vu** le code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.4421-1 à L.4426-1,
- **Vu** la délibération n° 92/21 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 1992 portant adoption des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 95/03 AC de l'Assemblée de Corse du 9 février 1995 portant modification des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 02/427 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2002 relative aux agences et offices de la Collectivité Territoriale de Corse et portant modification des statuts de ces établissements publics,
- **Vu** la délibération n° 21/117 AC de l'Assemblée de Corse du 1^{er} Juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Exécutif de Corse et des Conseillers Exécutifs,
- **Vu** l'arrêté n° 21/005 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 6 Juillet 2021 portant désignation de Madame Flora MATTEI, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 Juillet 2021, portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des organismes divers,
- **Vu** l'arrêté n° 21/177 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 14 Septembre 2021 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,



Vu l'arrêté n° 22/092 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 15 Mars 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,

- **Vu** l'arrêté n° 22/972 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 6 Décembre 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 22/188 AC, en date du 20 décembre 2022 approuvant les conventions de délégation de service public de transport maritime 2023-2029,
- **Vu** l'arrêté n° 23/031 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Février 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 23/556 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Septembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 23/824 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 21 Novembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 24/103 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 09 Avril 2024 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 25/051 CE du Président du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 04 Février 2025 actant la cessation de fonction de Conseillère Exécutive de Corse et de Présidente de l'Office des Transports de la Corse de Madame Flora MATTEI à compter du 1^{er} février 2025,
- **Vu** l'arrêté n° 25/065 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 18 février 2025 portant désignation de Monsieur Jean Félix Acquaviva, Président de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 25/105 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 01 Avril 2025 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** le rapport relatif à la prise en charge du coût du transport des « tracteurs » entre la Corse et Marseille sur les lignes de délégation de service public maritime dans le cadre du conflit social des dockers.

**Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
Après en avoir délibéré,**

ARTICLE 1^{er} :

Approuve le rapport relatif à la prise en charge du coût du transport des « tracteurs » entre la Corse et Marseille sur les lignes de délégation de service public maritime dans le cadre du conflit social des dockers.

Nombre total de membres du conseil d'administration : 31

Nombre de membres du conseil d'administration présents ou représentés : 20

Nombre de voix pour : 19

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 1

Nombre de non-participations : 0

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2025

Publication : 29/04/2025

ARTICLE 2 :

Pour l'autorité compétente par délégation



Mandate le Directeur Général de l'OTC pour finaliser les dispositions de mise en œuvre de la prise en charge du coût du transport des « tracteurs » entre la Corse et Marseille estimé à un montant de 118 908.00 € dans le cadre du conflit social des dockers de janvier à mars 2025.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'Office des Transports de la Corse ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Fait à Ajaccio, le 28 Avril 2025

Jean Félix ACQUAVIVA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean Félix ACQUAVIVA', is placed next to the typed name. A blue arrow points from the typed name towards the signature.